

PAR SDE
ORIGINAL PAR MESSENGER

Avocats-conseils

Le très honorable Pierre Elliott Trudeau, C.P., C.C., C.H., c.r., MSRC (1984 - 2000)
Le très honorable Jean Chrétien, C.P., C.C., O.M., c.r.
L'honorable Donald J. Johnston, C.P., O.C., c.r.
Pierre Marc Johnson, G.O.Q., MSRC
L'honorable Michel Bastarache, C.C.
L'honorable René Dussault, MSRC
Peter M. Blaikie, c.r.
André Bureau, O.C.

Le 13 juin 2012

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria - 2^e étage
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 2A2

Notre référence : 003070-0323

Objet : R-3732-2010 Phase II – Conditions de service et Tarif
Demande pour autoriser la création d'un tarif de réception de gaz naturel produit sur le territoire de Gaz Métro, pour énoncer les principes généraux pour la détermination et l'application d'un tel tarif, pour approuver des méthodes d'établissement et la fixation de certains taux

Chère consoeur,

La présente a pour but d'informer la Régie que l'ACIG n'a pas l'intention d'intervenir relativement à la Phase 2 du présent dossier.

L'ACIG apprécierait cependant être tenue au courant des développements dans le dossier en vue d'une intervention possible dans une éventuelle Phase 3 dans le cadre de laquelle la Régie entend se pencher sur la position de Gaz Métro visant la détermination d'un taux pour le service d'équilibrage applicable aux clients du tarif de réception.

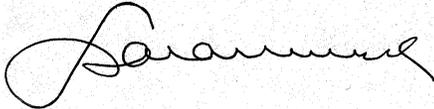
Guy Sarault

T 514 846.2317
F 514 921.1317
gsarault@heenan.ca

1250, boul. René-Lévesque Ouest
Bureau 2500
Montréal (Québec)
Canada H3B 4Y1
heenanblaikie.com

Meilleures salutations,

Heenan Blaikie S.E.N.C.R.L., SRL



Guy Sarault

GS/mg

c.c. Gaz Métro a/s Me Hugo Sigouin-Plasse
Affaires réglementaires
ACIG a/s Ghislaine Carrière
Bernard Otis
ENREG a/s Murray A. Newton
APGQ a/s Mes Pierre Boivin et Terrance M. Hugues
QUESTERRE a/s Me Mark Phillips
TALISMAN a/s Me Marc-André Landry
TCE a/s Me Pierre Grenier
UMQ a/s Me Steve Cadrin